

Informations aux assurés

Fiche individuelle de prévoyance

Votre fiche individuelle de prévoyance contient des informations essentielles concernant votre situation.

Une aide à la lecture est à votre disposition pour en faciliter la compréhension. Nous vous invitons également à consulter les liens mentionnés dans votre fiche individuelle pour obtenir des précisions complémentaires.

Adaptation de votre épargne

Vous avez la possibilité d'ajuster votre effort d'épargne en modifiant votre taux de cotisation. Trois options sont proposées : 8 %, 10 % ou 12 % de votre salaire assuré.

Pour toute modification, merci de transmettre le [formulaire de demande de changement de plan prévoyance LPP](#) au service RH de votre employeur au plus tard le 30 novembre. Le changement prendra effet au 1er janvier suivant.

Logements de la Caisse

La Caisse propose des logements dans plusieurs localités :

- rue de Berne 41, 1201 Genève ;
- avenue William-de-Charrière-de-Sévery 5-7, 1004 Lausanne ;
- passage Vuillermet 2-4, 1180 Rolle ;
- rue de l'Eglise 24, 1956 Saint-Pierre-de-Clages (VS) ;
- Vers le Ru 8, 1563 Dompierre (FR).

Si vous souhaitez être informé des disponibilités, nous vous invitons à adresser un e-mail à info@musiquesarts.ch.

Nous vous remercions de préciser l'immeuble concerné dans votre demande.

Conseil de fondation

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de deux nouveaux membres au sein du Conseil de fondation :

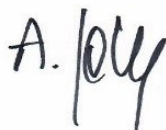
- Monsieur Stefano Saccon, Directeur de l'École des Musiques actuelles (eMa), représentant des employeurs hors ex-FEGM, dès le 1er avril 2026. Il succède à Monsieur Raffaello Diambri Palazzi, que nous remercions pour son engagement et sa précieuse collaboration ;
- Monsieur Stéphane Scherer, représentant employeur de l'Institut Jaques-Dalcroze, dès le 1er mai 2026.

Le Conseil est désormais au complet.

Pour le Conseil de fondation, avec nos sincères remerciements et nos messages les plus cordiaux,



Cyril Ledermann
Président



Aude Joly
Vice-présidente